

## **979<sup>e</sup> SÉANCE**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le mercredi 13 août 2025 à 19 h 30 dans la salle des délibérations du conseil à laquelle sont présents :

Mesdames les conseillères et  
messieurs les conseillers

Réal Dubé  
Martin Filion  
Catherine Blouin  
Amélie Sauvé  
Sonia Leblanc  
Pierluc Brousseau

Sous la présidence de  
monsieur le maire

René Dubé

Sont également présentes à cette séance madame Lydia Pedneault, directrice générale adjointe, et madame Joannie Plante Bélisle, greffière adjointe.

Les membres du conseil présents, formant quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte.

### **2025-08-13-01 ORDRE DU JOUR ADOPTION**

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Réal Dubé

APPUYÉ par le conseiller Pierluc Brousseau

- QUE l'ordre du jour soit approuvé tel que rédigé tout en retenant le privilège de garder le « divers » ouvert.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

### **2025-08-13-02 PROCÈS-VERBAL DE LA 978<sup>e</sup> SÉANCE ADOPTION**

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Martin Filion

APPUYÉ par la conseillère Sonia Leblanc

- QUE le procès-verbal de la 978<sup>e</sup> séance soit approuvé à toutes fins que de droit.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

**2025-08-13-03**  
**COMPTES PAYÉS ET À PAYER**  
**ADOPTION**

---

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Réal Dubé

APPUYÉ par le conseiller Martin Filion

- QUE les comptes payés, prélèvements et dépôts directs de juillet 2025, qui s'élèvent à 242 205,67 \$, soient adoptés;
- QUE les comptes à payer au 31 juillet 2025, qui s'élèvent à 128 561,49 \$, soient adoptés;
- ET QUE les salaires, avantages et charges sociales payés aux employés municipaux, pour le mois de juillet 2025, qui s'élèvent à 300 843,61 \$, soient adoptés.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

**2025-08-13-04**  
**INSPECTION DES CONDUITES D'ÉGOUTS**  
**APPEL D'OFFRES SUR INVITATION**  
**ADJUDICATION ET SIGNATAIRE**

---

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Matagami a procédé par appel d'offres sur invitation auprès de quatre (4) entreprises spécialisées en inspection et nettoyage de réseaux d'égouts sanitaires et pluviaux, pour l'inspection d'une partie de ses réseaux domestiques, unitaires et pluviaux;

CONSIDÉRANT QUE trois (3) des quatre (4) soumissionnaires invités ont déposé une proposition, soit :

<b>Soumissionnaire</b>	<b>Prix taxes incluses</b>
InspecVision 3D inc.	53 320,81 \$
Can-Explore inc.	68 859,68 \$
Can-Inspec inc.	52 533,96 \$

CONSIDÉRANT la recommandation de monsieur Daniel Cliche, directeur général, d'adjuger le contrat au plus bas soumissionnaire conforme, soit Can-Inspec inc., pour un montant de 52 533,96 \$, taxes incluses.

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Pierluc Brousseau

APPUYÉ par la conseillère Amélie Sauvé

- QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme si au long reproduit;
- D'ADJUGER le contrat pour l'inspection des conduites d'égouts au plus bas soumissionnaire conforme, soit Can-Inspec inc., pour un montant de 52 533,96 \$, taxes incluses, et ce, selon les termes et conditions de l'appel d'offres;
- ET QUE monsieur le maire René Dubé ou en cas d'incapacité d'agir le maire suppléant, et/ou monsieur Daniel Cliche, directeur général, ou en cas d'incapacité d'agir la greffière adjointe, soient par les présentes autorisés à signer, pour et au nom de la Ville de Matagami, tout contrat à intervenir entre les deux parties.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

**2025-08-13-05**  
**SERVICE DES INCENDIES**  
**POMPIERS VOLONTAIRES**  
**DÉMISSION**

---

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre.

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Catherine Blouin

APPUYÉ par le conseiller Martin Filion

- D'ACCEPTER la démission de monsieur Pascal Bergeron à titre de pompier volontaire, et ce, en date du 4 juillet 2025;
- D'ACCEPTER la démission de monsieur Gabriel Bergeron à titre de pompier volontaire, et ce, en date du 4 juillet 2025;
- ET DE LES REMERCIER pour les services qu'ils ont rendus à la communauté.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

**2025-08-13-06**  
**SERVICE DES LOISIRS**  
**POSTE D'ASSISTANTE-SURVEILLANTE-SAUVETEUSE**  
**EMBAUCHE**

---

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre;

CONSIDÉRANT QUE monsieur Nicolas Moquin, directeur du Service des loisirs, a déposé une recommandation à l'effet d'embaucher du personnel temporaire ou à temps partiel.

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Sonia Leblanc

APPUYÉ par la conseillère Amélie Sauvé

- D’EMBAUCHER madame Josianne Carrier au poste d’assistante-surveillante-sauveteuse, et ce, à compter du 24 juillet 2025;
- ET QUE les conditions salariales soient conformes à la politique en vigueur à la Ville de Matagami.

« ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ »

**2025-08-13-07**  
**ÉLECTIONS MUNICIPALES 2025**  
**RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL**

---

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Réal Dubé

APPUYÉ par le conseiller Pierluc Brousseau

- QUE les tarifs de rémunération payables au personnel électoral pour les élections du 2 novembre 2025 soient établis comme suit :

• Président d’élection	3 000 \$	
• Secrétaire d’élection	2 250 \$	
• Préposé à l’accueil	190 \$	par jour où il exerce ses fonctions
• Scrutateur	260 \$	par jour où il exerce ses fonctions
• Secrétaire de bureau de vote	250 \$	par jour où il exerce ses fonctions
• Président – Table de vérification	230 \$	par jour où il exerce ses fonctions
• Membre – Table de vérification	190 \$	par jour où il exerce ses fonctions
• PRIMO	280 \$	par jour où il exerce ses fonctions
• Réviseur	23,50 \$	de l’heure

- ET D’ABROGER la résolution numéro 2025-02-11-11.

« ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ »

**2025-08-13-08**  
**DEMANDE DE CONTRIBUTION FINANCIÈRE**  
**CLUB MOTO-NEIGE MATAGAMI INC.**  
**PROJET « ACHAT D’UNE NOUVELLE SURFACEUSE 2025 »**  
**AUTORISATION**

---

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre;

CONSIDÉRANT QUE le Club moto-neige Matagami inc. a déposé, le 25 juin 2025, une demande d’aide financière de 10 000 \$ pour l’achat d’une nouvelle surfaceuse pour le club;

CONSIDÉRANT QUE ladite contribution financière permettra de maintenir l’entretien des sentiers de motoneige qui relie Matagami à Lebel-sur-Quévillon, et à Saint-Dominique-du-Rosaire;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Matagami désire soutenir cet organisme important pour la qualité de vie de ses citoyens;

CONSIDÉRANT QUE la situation financière actuelle permet à la Ville de Matagami d'intervenir afin d'aider le Club moto-neige Matagami inc.

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Catherine Blouin

APPUYÉ par la conseillère Amélie Sauvé

- D'AUTORISER le versement d'une contribution financière de 10 000 \$ au Club moto-neige Matagami inc. pour la réalisation de leur projet « Achat d'une nouvelle surfaceuse 2025 »;
- ET D'AUTORISER la directrice des finances et trésorerie à effectuer le paiement de ladite contribution financière.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

**2025-08-13-09**

**SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE LA BAIE-JAMES  
PROJET « ACCÈS-PATRIMOINE – BAIE-JAMES »  
CONFIRMATION DE PARTICIPATION**

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre;

CONSIDÉRANT QUE la Société d'histoire de la Baie-James souhaite implanter des points de service dans le Nord-du-Québec afin de faciliter l'accès aux documents d'archives actuellement disponible uniquement à Chibougamau;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Matagami reconnaît la valeur et l'importance de ce projet pour la vitalité culturelle régionale, ainsi que pour l'accès à l'éducation et au patrimoine de ses citoyens;

CONSIDÉRANT QUE ce projet contribuera au rayonnement de l'histoire de la Baie-James.

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Sonia Leblanc

APPUYÉ par la conseillère Catherine Blouin

- DE CONFIRMER à la Société d'histoire de la Baie-James le soutien de la Ville de Matagami dans le cadre du déploiement de son projet « Accès-patrimoine – Baie-James »;
- QUE ce soutien se manifeste tant lors de la phase d'implantation des ressources que dans le maintien à long terme du point de service;

- QUE ce soutien traduise notamment par l'aménagement d'un espace dédié au sein de la bibliothèque municipale, la collecte des statistiques locales, ainsi que la gestion du service de prêt ou de consultation locale;
- ET QUE cette contribution soit équivalente à une valeur de 1 500 \$.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

**2025-08-13-10**  
**MUTUELLE DE PRÉVENTION**  
**UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC**  
**COTISATION ANNUELLE 2025**  
**AUTORISATION DE PAIEMENT**

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre;

CONSIDÉRANT QUE l'Union des municipalités du Québec a transmis à la Ville de Matagami une facture pour les services obtenus dans le cadre de la Mutuelle de prévention en santé et sécurité du travail;

CONSIDÉRANT QUE cette facture comprend le coût initial pour l'année 2025 ainsi que l'ajustement pour l'année 2024.

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Réal Dubé

APPUYÉ par le conseiller Martin Filion

- D'AUTORISER le paiement de la facture numéro 190011, d'un montant de 3 509,77 \$, taxes incluses, à l'Union des municipalités du Québec, pour les services obtenus dans le cadre de la Mutuelle de prévention en santé et sécurité du travail;
- ET D'AUTORISER la directrice des finances et trésorerie à effectuer le paiement de ladite facture.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

**2025-08-13-11**  
**CHEFS DE SERVICE**  
**RAPPORT MENSUEL – JUILLET 2025**

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre.

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Amélie Sauvé

APPUYÉ par la conseillère Catherine Blouin

- D'APPROUVER le rapport mensuel de juillet 2025 du directeur du Service du développement économique, monsieur Daniel Cliche, tel que lu et déposé à la séance;

- D'APPROUVER le rapport mensuel de juillet 2025 des Services techniques, tel que lu et déposé à la séance;
- D'APPROUVER le rapport mensuel de juillet 2025 du directeur du Service des incendies, monsieur Claude Roy, tel que lu et déposé à la séance;
- ET D'APPROUVER le rapport mensuel de juillet 2025 du directeur du Service des loisirs, monsieur Nicolas Moquin, tel que lu et déposé à la séance.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

**2025-08-13-12**  
**PÉRIODE DE QUESTIONS**

Onze (11) personnes sont présentes et une période de questions est tenue à leur intention.

De plus, la Ville de Matagami invite la population, en amont de chaque séance du conseil, à transmettre également leurs questions par courrier électronique. Pour la séance du mois d'août, aucune question n'a été reçue par courriel.

**2025-08-13-13**  
**LEVÉE DE LA SÉANCE**

CONSIDÉRANT QUE l'ordre du jour est maintenant épuisé.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Réal Dubé

APPUYÉ par la conseillère Amélie Sauvé

- DE LEVER la séance à 20 h 19.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

*René Dubé*

---

RENÉ DUBÉ  
MAIRE

*Joannie Plante Bélisle*

---

JOANNIE PLANTE BÉLISLE  
GREFFIÈRE ADJOINTE

